INITIATIVE ÉQUATEUR

PNUD

*Au service des peuples et des nations*

# LA DYNAMIQUE DES GROUPES DES PEUPLES AUTOCHTONES (DGPA)

## République démocratique du Congo

*Lauréat du* Prix Equateur

## Études de cas de L'initiative Équateur du PNUD

Des solutions locales de développement durable pour le soutien des populations, de la nature, et des communautés résilientes

# SÉRIES D'ÉTUDES DE CAS DE L'INITIATIVE ÉQUATEUR DU PNUD

Dans le monde entier, des communautés locales et autochtones élaborent des solutions innovantes en matière de développement durable pour le soutien de la population et de la nature. Peu de publications ou d'études de cas présentent l'évolution de telles initiatives, l'ampleur de leur impact ou leur changement au fil du temps. Plus rares encore sont les récits de ces projets relatés directement par les membres des communautés eux-mêmes. L'Initiative Equateur vise à combler cette lacune.

L'initiative Équateur, appuyée par le généreux financement du gouvernement norvégien, a attribué le Prix Équateur 2015 à 21 initiatives remarquables de communautés locales et de peuples autochtones visant à réduire la pauvreté, à protéger la nature et à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Sélectionnés parmi 1 461 candidatures provenant de 126 pays, les lauréats ont été récompensés pour leurs réalisations lors d'une cérémonie de remise de prix organisée dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP21) à Paris. Un accent particulier a été mis sur la protection, la restauration et la gestion durable des forêts ; la garantie et la protection des droits sur les terres communautaires, les territoires et les ressources naturelles communs ; l'adaptation communautaire au changement climatique ; et l'activisme pour la justice environnementale.

Première d'une série sans cesse croissante, cette étude de cas décrit les meilleures pratiques, examinées et révisées par les pairs, et est destinée à inspirer le dialogue politique nécessaire à l'application à grande échelle des succès locaux, à étendre les connaissances générales en matière de solutions aux problèmes environnementaux et de développement, et à servir de modèle.

# RÉSUMÉ DU PROJET

Créée en 2005 dans le but d'améliorer la reconnaissance des droits des Pygmées autochtones dans la législation congolaise, la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA) est un réseau composé de 43 groupes de peuples autochtones issus de toute la République démocratique du Congo (RDC). L'organisation a lutté pour un cadre juridique en RDC qui promeut et protège les droits des peuples autochtones. Dans le cadre d'une ambitieuse campagne organisée en 2014, elle avait également rédigé une proposition de loi portant protection et promotion des droits des peuples autochtones Pygmées, et organisé avec succès une marche historique qui a rassemblé des milliers de Pygmées à travers les rues de Kinshasa pour exiger l'adoption de cette loi. Elle a pour objectif de réduire la pauvreté au sein des communautés pygmées autochtones grâce à la conservation et à l'utilisation durable des forêts et des connaissances traditionnelles appliquées. Son engagement a permis de mettre fin aux concessions de plus de 600 000 kilomètres carrés de forêts, et de maintenir un moratoire sur l'attribution des concessions aux industries extractives des bois dans la forêt tropicale.

*Les appellations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.*

# FAITS MARQUANTS

**Vainqueur du Prix Équateur**

2015

**Année de création**

2005

**Siège**

République démocratique du Congo

**Bénéficiaires**

600 000 à 700 000 peuples autochtones pygmées

**Domaines d'intérêt**

Droits des peuples autochtones ; conservation des forêts

**Objectifs de Développement Durable abordés**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## VIDÉO DU VAINQUEUR DU PRIX ÉQUATEUR 2015

# CONTEXTE ET HISTORIQUE

La République démocratique du Congo (RDC) a une superficie de 2,345 millions de kilomètres carrés, ce qui fait d'elle le pays le plus vaste de l'Afrique subsaharienne. Bien que cette nation équatoriale soit frontalière à neuf pays, elle ne dispose que de 37 kilomètres de terre côtière. La RDC est riche en ressources naturelles telles que le diamant, le cuivre, le coltan, le cobalt et le bois. Malgré ses vastes richesses naturelles, la RDC demeure l'un des pays les plus pauvres au monde, avec un PIB estimé à 800 dollars par habitant.

Dans les années 1996 et 2001, la RDC a connu deux guerres civiles, qui ont fait près de 4 millions de morts et des millions de déplacés. Bien que la sécurité intérieure du pays se soit améliorée ces dernières années, la violence persiste dans les provinces encore agitées de l'Est du pays. En 2016, une rébellion dans la province du Kasaï au centre du pays avait fait des milliers de morts et environ un million de déplacés. Les troubles persistent dans le Kasaï et les provinces de l'Est du pays et constituent ainsi une menace permanente pour la sécurité.

## Les forêts de la RDC

Près de 2/3 de la RDC est recouvert de forêt. Il existe quatre écosystèmes forestiers dominants dans le pays, notamment la forêt tropicale humide, la forêt montagneuse, la forêt de savane et la forêt tropicale sèche. Les forêts tropicales représentent l'écosystème le plus étendu du pays et couvrent plus de la moitié de la forêt présente sur le bassin du Congo, qui est la deuxième forêt tropicale la plus vaste de la planète. Ces forêts jouissent d'une diversité exceptionnelle, avec plus de 10 000 espèces de plantes dont un tiers sont endémiques. Les forêts tropicales qui couvrent le bassin du Congo abritent également 1000 espèces d'oiseaux, 700 espèces de poissons et plus de 400 espèces de mammifères. Les mammifères dont la conservation préoccupe les autorités congolaises sont entre autres : le gorille des montagnes (*Gorilla beringei*) en danger critique, le gorille des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla*) sérieusement menacé, le bonobo (*Pan paniscus*) menacé, le chimpanzé (*Pan troglodytes*) menacé, l'okapi (*Okapia johnstoni*) menacé, et l'éléphant des forêts (*Loxodonta cyclotis*).

Des scientifiques ont récemment découvert un vaste complexe de tourbières de 14,5 millions d'hectares dans le bassin du Congo. Selon les estimations, ces tourbières stockent 30 milliards de tonnes de carbone sous terre, ce qui correspond au carbone total stocké à la surface par les forêts tropicales du bassin du Congo. De par cette découverte, on estime à présent que les tourbières et les forêts intactes de la RDC sont les plus grands réservoirs de carbone en Afrique. Ces forêts ont également une grande influence sur les conditions météorologiques et les précipitations tant sur le plan local que sous-régional. Elles sont actuellement menacées par la déforestation, le développement agricole, l'exploitation minière, les projets hydroélectriques, le déboisement et le braconnage. Si rien n'est fait, la destruction de ces forêts d'importance mondiale et du complexe de tourbières de la RDC affectera considérablement les conditions météorologiques sur le plan local et sous-régional, mettra en danger les moyens de subsistance des peuples autochtones, mettra en péril plusieurs espèces de plantes et d'animaux, et libérera des milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère avec des implications sur le réchauffement planétaire.

## La démographie de la RDC

La RDC compte environ 80 millions d'habitants, et dispose de plus de 200 groupes ethniques, mais les groupes ethniques bantous sont plus majoritaires. Elle est le pays francophone le plus peuplé au monde. En plus du Français, plus de 700 autres langues et dialectes locaux sont parlés dans le pays, dont les plus répandus sont

le Lingala, le Swahili, le Kikongo et le Tshiluba. La RDC a un taux de fécondité de 4,5 enfants nés par femme, mais dispose également de taux très élevés de mortalité maternelle (700 décès/100 000 naissances vivantes) et infantile (70 décès/1000 naissances vivantes). L'âge moyen de la population est de 18 ans, et son espérance de vie est de 57 ans.

## Les Pygmées de la RDC

Entre 600 000 et 700 000 peuples autochtones vivent en RDC. Les membres des groupes ethniques Batoa, Balumbe, Bilangi, Bafonto Samalia, Bone Bayeki, Batsa, Bamone, Bakengele, Bambuti, Baka, Efe, Bambeleketi, Bashimbi (Bashimbe), Bamboté, Bakalanga, Batwa (Batswa), Bayanda, Babuluku, Banwa, Aka et Bambenga, Mbuti, Twa et Cwa, connus collectivement sous le nom de Pygmées, sont des descendants de chasseurs-cueilleurs qui ont vécu dans les forêts du bassin du Congo pendant des milliers d'années avant l'arrivée des agriculteurs bantous. Les Pygmées vivaient souvent en petits et mobiles groupes sociaux peux hiérarchisés. Au cours des siècles, ils ont développé une excellente connaissance du bassin du Congo et de ses ressources naturelles. Aujourd'hui, certains des Pygmées de la RDC vivent en partie comme chasseurs-cueilleurs, et font du commerce avec les agriculteurs bantous. D'autres ont été expulsés des forêts et vivent désormais en marge de la société congolaise.

## Origine et structure

La Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA) a été créée en 2005 en tant qu'un réseau national représentant 43 groupes de Pygmées, dont cinq dirigés par des femmes. La DGPA dispose de 13 bureaux à travers le pays, ce qui permet à l'organisation d'intervenir tant sur le plan local que national. Elle a pour mission de faire reconnaître les territoires et les ressources des Pygmées, et d'améliorer également leurs conditions de vie. Les principales activités de la DGPA sont le plaidoyer, le lobbying (pressure on authorities) et la recherche participative.

# LES DÉFIS SUR LE PLAN LOCAL

## Une histoire de discrimination

Les Pygmées sont l'un des groupes ethniques les plus désavantagés au monde. Ils ont souffert du racisme, de la discrimination et d'une série d'injustices aussi bien de la part des autorités coloniales qu'actuelles ainsi que des agriculteurs bantous. Ils ne sont pas reconnus comme des citoyens congolais, et ne sont pas pris en compte dans les affaires de l'État. Les droits coutumiers des Pygmées à la terre ne sont également pas reconnus ; le gouvernement considère plutôt ces terres comme vacantes, et donc peuvent être cédées aux compagnies forestières et minières. Plusieurs Pygmées ne possèdent pas de cartes d'identité, n'ont pas accès aux services sociaux de base, notamment aux soins de santé, à l'éducation, à l'administration publique, etc.

Les agriculteurs bantous considèrent les Pygmées comme leurs biens privés et assujettis à leurs coutumes, faisant de ces derniers des personnes inférieures. Souvent, ils dépossèdent les Pygmées de leurs terres, les réduisent à l'esclavage, ou à la servitude. Des femmes Pygmées ont rapporté avoir été violées ou vendues comme esclaves sexuelles par la majorité bantoue et des milices armées. La communauté pygmée a beaucoup souffert des conflits en cours en RDC. Entre 2014 et 2015, plus de 500 Pygmées ont été massacrés dans la Province du Tanganyika ainsi que du Nord et Sud – Kivu.

## Expulsion des forêts et disparition des forêts

De nombreuses communautés de Pygmées se sont vues obligées de quitter leurs habitations dans les forêts en raison des concessions d'exploitation et minières, de guerres, de créations des zones protégées et du développement du secteur agricole. À la fin des années 1960, entre 3000 et 6000 Pygmées avaient été expulsés de leurs terres traditionnelles dans le cadre de l'élargissement du Parc National Kahuzi-Biega qui est devenu un patrimoine mondial. Les exploitations forestières et minières provoquent l'immigration de nouveaux groupes qui viennent s'installer sur les terres appartenant aux Pygmées. Ces nouveaux migrants occupent souvent les terres des Pygmées sans compensation, et plus tard les dégradent ou dans certains cas déboisent les forêts. Le départ des Pygmées de leurs forêts précipite la perte de leur identité culturelle, avec toute une multitude de conséquences. À force de vivre sans accès aux aliments et remèdes traditionnels issus de la forêt, les Pygmées déplacés tombent souvent malades. De même, dépossédés de leurs terres forestières qui étaient la source de leurs moyens traditionnels de subsistance, de nombreux Pygmées sont devenus des squatters sédentaires sur des terres non habitées, et croupissent dans la pauvreté. Ne disposant pas des droits coutumiers sur ces terres, les Pygmées loin de leurs forêts font souvent face à des conflits fonciers récurrents avec leurs voisins bantous.

# LES ACTIONS SUR LE PLAN LOCAL

## Faire pression pour les droits des Pygmées et mettre fin à la discrimination

La DGPA travaille sur le plan local et national pour réclamer la reconnaissance des droits des Pygmées et mettre ainsi fin à leur discrimination. Entre 2012 et 2014, elle a initié un processus consultatif international pour la rédaction d'une proposition de loi portant reconnaissance des droits des Pygmées en RDC. Elle a également lancé le processus consultatif au sein des communautés pygmées dans le pays. À cet effet, elle a consulté les groupes autochtones de la République centrafricaine et du Congo, ainsi que des spécialistes juridiques, des organisations internationales des droits de l'homme et des ONG de conservations. L'organisation a fait pression sur les parlementaires de la majorité présidentielle et ceux de l'opposition pour qu'ils examinent la proposition de loi, et a également mobilisé les représentants clés pour soumettre et défendre le projet de loi au parlement. Le Groupe des parlementaires pour la défense et la promotion des Peuples autochtones (ou en Anglais, The Parliamentary Group for the Defense and Promotion of Indigenous Peoples) a finalisé et soumis le projet de loi au Parlement congolais le 31 juillet 2014. Le 9 août 2014 lors de la Journée internationale des peuples autochtones des Nations Unies, la DGPA avait mobilisé des milliers de Pygmées pour une marche dans les rues de la capitale Kinshasa, afin d'exiger l'adoption de la loi. Malgré sa campagne de plaidoyer et son soutien bipartite au parlement, le projet de loi n'a pas encore été mis aux voix.

Dans le cadre d'une nouvelle tentative visant à obtenir la reconnaissance des droits des peuples autochtones Pygmées, la DGPA a fait campagne pour l'adoption de politiques nationales et internationales. L'organisation a fait pression sur le parlement congolais pour la ratification de la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du Travail, relative aux peuples autochtones et tribaux. Cette convention est un instrument juridique international à caractère contraignant, et sa ratification exigerait donc du gouvernement congolais une reconnaissance légale des droits des peuples autochtones. La DGPA a également réussi à faire pression sur les représentants du gouvernement afin qu'ils s'engagent à appliquer et respecter le consentement préalable, libre, et clarifié des peuples autochtones dans le cadre de la stratégie nationale pour la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Elle a aussi soumis au gouvernement congolais quatre recommandations portant sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de l'Examen périodique universel des droits de l'homme. Enfin, l'organisation tient des dialogues permanents avec les autorités locales et gouvernementales sur des questions d'importance capitale aux communautés pygmées, telles que la répartition des forêts en zones, la réforme agraire, et la création des zones protégées.

Au niveau local, la DGPA anime des ateliers et crée des vidéos participatives pour lutter contre les stéréotypes des Pygmées et renforcer le dialogue entre Pygmées et Bantous. Ces ateliers réunissent les deux communautés pour discuter des questions sensibles, tracer les diagrammes de Venn, présenter sous forme d'arbre les problèmes et les solutions, et jouer aux jeux de rôle. Ces activités servent à briser les barrières et engager le dialogue entre les deux communautés. Les participants sont donc invités à discuter des problèmes en vidéo. Les interviewés discutent des stéréotypes de chaque groupe et parlent des tabous entre les deux groupes, notamment le mariage mixte ou le dîner en groupe. Ils suggèrent également des idées visant à améliorer les relations entre les deux groupes afin de parvenir à leur coexistence pacifique. Dans la zone du lac Tanganyika, la DGPA a créé une Commission d'analyse de risques, composé de politiciens locaux, d'autorités coutumières, de la police nationale et des organisations de la société civile. Cette commission a pour mission de trouver des mesures d'atténuation pour mettre fin aux violences en cours entre Bantous et Pygmées.

## LES IMPACTS CLÉS

### Pression pour les droits des Pygmées et la fin de la discrimination

- Rédaction d'une proposition de loi pour la reconnaissance et la protection des droits des Pygmées, et la soumission du projet de loi au parlement.
- Mobilisation d'une marche pacifique de milliers de Pygmées à Kinshasa pour exiger l'adoption de la loi garantissant leurs droits.
- Pression sur le parlement de la RDC pour la ratification de la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail, relative à la reconnaissance des peuples autochtones et tribaux.
- Soumission de quatre recommandations portant sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de l'Examen périodique universel des droits de l'homme en RDC.
- Création des vidéos participatives et animation des ateliers pour renforcer le dialogue entre les communautés pygmées et bantoues.
- Mise sur pied d'une Commission d'analyse de risques pour faire progresser les relations locales dans la zone du lac Tanganyika.

## La protection des forêts et l'accès des Pygmées aux ressources forestières

Les forêts jouent un rôle primordial dans le maintien du bien-être matériel, culturel et spirituel des Pygmées. Par conséquent, leur protection et le maintien de l'accès des Pygmées aux ressources forestières sont les priorités majeures de la DGPA. Le travail forestier de la DGPA est principalement axé sur le lobbying pour la protection des forêts, la garantie de l'accès aux ressources forestières, la cartographie de ces ressources et la promotion des pratiques traditionnelles de gestion des forêts des pygmées.

Le lobbying pour la protection forestière. En 2005, la DGPA a soumis une pétition auprès du Panel d'inspection de la Banque mondiale, demandant à l'organe de réexaminer ses plans de financement de deux projets forestiers en RDC. La DGPA estimait que ces projets de la Banque mondiale affecteraient considérablement les communautés pygmées, et violerait ainsi la directive opérationnelle 4.20 de la banque, qui préconise l'élaboration d'un Plan de développement des peuples autochtones dans les projets d'investissement qui les concernent. Après examen du cas, le Panel d'inspection avait conclu que « les Pygmées de la RDC doivent être considérés comme des peuples autochtones sous la Directive opérationnelle 4.20 ». Cette décision a constitué une victoire décisive pour la DGPA et lui a permis d'obtenir reconnaissance et légitimité sur la question des droits des Pygmées auprès d'une importante institution internationale. Suite à la décision du Panel d'inspection, la Banque mondiale avait décidé de suspendre les projets de financement des concessions de 600 000 kilomètres carrés de forêt en RDC. Forte de cette victoire, la DGPA, en partenariat avec d'autres organisations de la société civile de la RDC, a plaidé avec succès pour un moratoire sur l'attribution des nouvelles concessions forestières dans le pays.

La cartographie participative des forêts. La DGPA travaille avec les communautés de la République démocratique du Congo pour produire des cartes forestières délimitant les zones d'utilisation traditionnelle et coutumière, les sites sacrés et les zones où s'effectues d'autres activités anthropiques. Les cartes sont produites par les communautés et comprennent un inventaire des ressources de la région. Ces cartes produites localement sont classées dans un atlas qui comprend aussi les cartes indiquant les zones forestières, minières, protégées et agricoles. Les superpositions des cartes montrent des droits et exploitations radicaux et concurrentiels du paysage, et illustrent graphiquement la situation des Pygmées. La production des cartes des zones des autochtones défie les régimes de propriété imposés par les pouvoirs dominants, tels que l'État et l'industrie. Cette utilisation de la contre-cartographie vise plusieurs objectifs, notamment la reconnaissance des droits fonciers coutumiers des peuples autochtones, la délimitation des zones traditionnelles et la légitimation des pratiques traditionnelles de gestion des terres. La cartographie des forêts est également un puissant outil dans les efforts de lobbying de la DGPA contre les politiques de répartition des forêts en zones et d'attribution des terres.

La promotion des pratiques traditionnelles de gestion des forêts des Pygmées. Une fois les cartes forestières produites, les communautés ont commencé à travailler sur la base d'un calendrier saisonnier pour répertorier les usages des forêts tout au long de l'année. Le calendrier saisonnier est ensuite suivi pour la création d'un plan de gestion simple des sites et ressources forestières locaux, basé sur les connaissances et les pratiques de gestion traditionnelle. La DGPA a encouragé les communautés pygmées à reboiser les zones déforestées avec des arbres indigènes, à chenilles, fruitiers et des plantes médicinales. Ces projets pilotes démontrent des pratiques de gestion forestière durables basées sur des connaissances traditionnelles. Les équipes de plaidoyer de la DGPA se basent sur ces projets pour exiger une grande considération de la gestion forestière des autochtones et son adoption. La DGPA prévoit d'aider les communautés à accéder aux données de télédétection pour suivre l'évolution de la couverture forestière sur les terres gérées de manière traditionnelle. Par ailleurs, les communautés ont tourné une vidéo titrée « Valoriser la culture et les connaissances endogènes des Pygmées de la RDC » (ou en Anglais, ''Valuing DRC Pygmies Endogenous Culture and Knowledge") pour illustrer la valeur des peuples autochtones dans la préservation des forêts et de l'environnement.

## LES IMPACTS CLÉS

### La protection des forêts et de l'accès des Pygmées aux ressources forestières

- Protection de 600 000 kilomètres carrés de forêt contre l'exploitation.
- Lobby réussi pour un moratoire sur toutes les prochaines concessions forestières.
- Production d'une monographie nationale illustrant l'utilisation des terres coutumières des Pygmées.

## Amélioration des sources de revenus des Pygmées, et leur accès aux services de base

Les Pygmées possèdent d'amples connaissances des ressources forestières ainsi que leur utilité. Afin de préserver et valoriser les connaissances traditionnelles, l'art et la culture des Pygmées, la DGPA a formé plus de 10 000 foyers dans la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux, notamment les fruits sauvages, les légumes, les noix, les plantes médicinales, le miel, les champignons, les chenilles et les produits artisanaux. En mars 2015, l'art, la vannerie, les danses et les chants populaires des pygmées ont été exposés lors du deuxième Festival international des peuples autochtones qui s'est tenu à Kinshasa. Cet évènement a créé beaucoup d'opportunités entrepreneuriales au sein de la communauté pygmée, offrant aux jeunes des emplois et des opportunités de préserver la culture et les connaissances traditionnelles des Pygmées.

La DGPA a introduit l'élevage de canards dans certaines communautés pygmées afin de leur permettre de disposer d'une source supplémentaire et durable de nourriture et de revenu. Le programme propose une nouvelle variété de canard, et des experts agricoles ont été déployés pour former les peuples autochtones à l'élevage et à l'entretien de ces canards. Ces éleveurs dépensent l'argent tiré de la vente de viande et d'œufs de canard pour payer les frais de scolarité, les fournitures scolaires, les soins médicaux et de subvenir à d'autres besoins. La DGPA espère également que l'élevage de canards réduira la chasse des espèces sauvages forestières, permettant ainsi au nombre restreint d'espèces d'animaux sauvages populaires locales de se multiplier.

Plusieurs familles de Pygmées n'ont pas accès aux soins de santé et à l'éducation de base. Afin de combler ces lacunes critiques des services gouvernementaux, la DGPA a lancé quatre projets pilotes dans quatre provinces différentes du pays (Mai-Ndombe/Loile, Equateur/Lokuku, Kasaï Central/Dimbelenge, Sud-Ubangi/Dongo), dans le but d'améliorer l'accès des Pygmées aux soins de santé, d'accroître la scolarisation des enfants pygmées dans les programmes éducatifs et de renforcer l'économie des ménages pygmées.

# LES IMPACTS CLÉS

## L'amélioration des revenus des Pygmées et leurs accès aux services de base

- Promotion de la production et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux dans plus de 10 000 foyers pygmées.
- Introduction de l'élevage des canards comme source alimentaire et de revenu supplémentaire, et comme stratégie de réduction de la chasse excessive des espèces sauvages.
- Initiation de quatre programmes pilotes pour accroître l'accès des Pygmées à l'éducation et aux soins médicaux.

# IMPACTS POLITIQUES

## Impacts politiques sur le plan national

La DGPA a beaucoup fait pression pour changer les politiques et lois nationales, avec de véritables impacts sur les droits des Pygmées autochtones et la protection des forêts. Elle a rédigé une proposition de loi pour la reconnaissance et la protection des droits des Pygmées et a soumis le projet de loi au parlement. Elle a également exigé du parlement congolais la ratification de la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du Travail relative à la reconnaissance des peuples autochtones et tribaux, et soumis quatre recommandations sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de l'Examen périodique universel des droits de l'homme en RDC. Ces recommandations sont toujours en cours d'examen par le gouvernement.

De plus, l'action de la DGPA a poussé la Banque mondiale à suspendre ses projets de financement de concessions forestières de 600 000 kilomètres carrés de forêt en RDC. Utilisant cette victoire pour provoquer une mobilisation nationale en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, la DGPA a réussi à faire pression pour un moratoire sur la distribution des nouvelles concessions forestières dans le pays. Cela représente une victoire importante dans la conservation de la biodiversité et la réduction des risques de changement climatique.

## Contributions à l'agenda mondial

Le travail de la DGPA, qui consiste à défendre les droits des autochtones et à faire campagne pour la gestion durable de la deuxième plus grande forêt tropicale de la planète, représente des contributions majeures vis-à-vis du Programme de Développement Durable de l'Agenda 2030 et de la Convention sur la diversité biologique (CBD). À travers sa promotion de l'éradication de la discrimination des Pygmées, sa mobilisation pour leurs droits et ceux des autres groupes autochtones, son soutien au développement de leurs moyens de subsistance durables et sa production de documents sur les connaissances traditionnelles de gestion de forêts, la DGPA apporte son soutien aux actions locales et nationales visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable. De plus, le plaidoyer de l'organisation en faveur des connaissances traditionnelles et de l'utilisation durable de la nature contribue directement à la mission de la CDB et à son Protocole de Nagoya sur l'accès et la répartition des avantages.

# REPRODUCTIBILITÉ, ÉVOLUTIVITÉ ET DURABILITÉ

## Reproductibilité

La DGPA prend activement part aux dialogues et aux ateliers régionaux ainsi qu'aux visites de terrain avec les autres groupes autochtones d'Afrique subsaharienne. Les organisations autochtones de la République du Congo, du Cameroun et de la République centrafricaine ont été particulièrement impressionnées par la capacité de la DGPA à mobiliser des députés et des parlementaires pour soutenir la loi sur les droits des Pygmées autochtones. Elles adoptent même certaines méthodes et tactiques de l'organisation afin de faire pression pour une plus grande reconnaissance des peuples autochtones dans leurs pays respectifs. En 2015, la DGPA a organisé le deuxième Festival international des peuples autochtones à Kinshasa. Ce festival a attiré des représentants autochtones venus d'Asie du Sud-Est, de l'Amazonie, de la Scandinavie et d'Afrique, et a permis aux peuples autochtones d'échanger des expériences et des tactiques. Ce nouveau contact permettra aux autres groupes autochtones de reproduire les initiatives à succès de la DGPA. Il permettra également à la DGPA de s'exposer à de nouvelles idées et méthodes qu'elle pourra, à son tour, reproduire en RDC.

## Évolutivité

La mise en œuvre des méthodes de recherche participative de la DGPA est relativement moins coûteuse et est adaptable à d'autres régions du globe. De même, les méthodes utilisées par l'organisation pour mobiliser ce groupe défavorisé sur le plan social peuvent être reproduites dans de nombreuses cultures et contextes politiques. Le plus grand atout de la DGPA en matière de promotion de l'évolutivité réside peut-être dans sa perspicacité politique, en particulier dans sa capacité à travailler avec des acteurs locaux et internationaux, tels que le Panel d'inspection de la Banque mondiale et les parlementaires locaux, pour faire valoir les intérêts de ses membres.

## Durabilité

La DGPA est un vaste réseau qui couvre un pays étendu. L'ampleur de l'organisation est à la fois une force et un handicap potentiel. Il reste à voir comment l'organisation peut continuer à représenter tant de groupes ethniques différents, chacun confronté à de divers problèmes distincts, dans un pays pauvre et souvent chaotique. Plusieurs initiatives de l'organisation sont successibles d'être durables. Les succès politiques du groupe, notamment la protection de 600 000 kilomètres carrés de forêt contre la concession et la soumission au parlement congolais d'un projet de loi portant défense des droits des peuples autochtones avait mobilisé les Pygmées et suscité aux communautés autochtones de l'espoir pour l'avenir. Le programme d'élevage des canards et celui des formations sur les produits forestiers non ligneux, sont successibles

de devenir des moyens d'autofinancement à long terme, selon les conditions du marché. En l'absence d'initiatives économiques supplémentaires dans le pays pour financer les activités du DGPA, la mise en œuvre des projets à grande échelle à venir peut encore être subordonnée aux donateurs internationaux.

## LES PROJETS À VENIR

La DGPA s'est fixé pour objectif d'obtenir les droits fonciers coutumiers de 14 000 hectares de kilomètres carrés de forêt en faveur des Pygmées autochtones d'ici 2022. Dans la poursuite de cet objectif, elle continuera à faire pression pour les modifications des lois et à soutenir le développement des moyens de subsistance durables en faveur des Pygmées à travers le pays.

## LES PARTENAIRES

- ***Natural Resource Network (Réseau pour les ressources naturelles) :*** apporte son soutien aux programmes de plaidoyer du DGPA.
- ***National League of Indigenous Pygmies in the Congo (LINAPYCO) (Ligue nationale des Pygmées autochtones du Congo), et the Network of Indigenous and local Population on the Management of Forest Ecosystems in the DRC (REPALEF) (ou en Français, Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers en RDC :*** apporte son aide aux initiatives de la DGPA en matière de droits fonciers.
- ***Communications Network on Environment and Natural Resources (RCEN) (Réseau de communication sur l'environnement et les ressources naturelles) :*** un réseau de journalistes qui assurent une couverture médiatique des activités de la DGPA.
- ***Parliamentary Group for the Promotion and Defense of Indigenous Pygmies' Rights in the DRC (Groupe des parlementaires pour la promotion et la défense des droits des Pygmées autochtones en RDC) :*** apporte un soutien politique à la DGPA.
- ***Rainforest Foundation Norway (Fondation norvégienne des forêts tropicales) :*** fournis à la DGPA un soutien financier et technique.
- ***World Bank's Forest Carbon Partnership Facility (Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale) et UN-REDD (le Programme REDD de l'ONU) :*** soutient la participation de la DGPA à l'élaboration et la mise en œuvre du REDD+ en RDC.
- ***Forest Peoples Programme (FPP) (Programme des peuples des forêts) :*** soutient les initiatives de la DGPA visant à améliorer les droits des Pygmées, la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance.
- ***European Union (L'Union européenne) :*** finance la mise en œuvre du projet FPP / DGPA « Promotion des droits et de la sécurité alimentaire des peuples des forêts, et de la bonne gouvernance dans les politiques forestières et climatiques : des principes à la pratique ».
- ***United Nations Fund for Democracy (Fonds des Nations Unies pour la démocratie) :*** soutient les efforts de la DGPA dans l'amélioration de la participation des Pygmées aux processus politiques et électoraux du pays.
- ***Well-Grounded :*** apporte un soutien technique au développement organisationnel de la DGPA.
- ***Synchronicity Earth :*** soutient le projet de vidéo participative de la DGPA.

# SOURCES ET RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

Dargie, G.C. et al., ''Age, extent and carbon storage of the central Congo Basin peatland complex" (Âge, étendue et stockage de carbone du complexe de tourbières du bassin central du Congo), Nature (Nature) Vol : 542, PP : 86-90. 2017 (En Anglais).

DGPA, Video on peaceful cohabitation between Bantu and Batwa people (Vidéo sur la cohabitation pacifique entre les peuples bantous et Batwa). 2013. (En Lingala, sous-titré en Anglais). Disponible en ligne ici.

World Bank, Inspection panel investigation report : Democratic Republic of the Congo transitional support for economic recovery grant and emergency economic and social reunification support project, Report No. 40746 – ZR (Rapport d'enquête du panel d'inspection : Soutien transitoire accordé à la République démocratique du Congo pour une aide au redressement économique et un projet d'appui d'urgence pour la réunification économique et sociale, Rapport No. 40746 - ZR), 2007. (En Anglais). Disponible en ligne ici.

World Bank, Forest dependent communities support project in the Democratic Republic of the Congo, Report No. : PAD1038 (Projet d'appui aux communautés dépendantes des forêts en République démocratique du Congo, Rapport n ° : PAD1038), 2016. (En Anglais). Disponible en ligne ici.

# REMERCIEMENTS

L'Initiative Equateur tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA), tout particulièrement à Patrick Saidi Hemedi pour ses conseils et ses commentaires. Toutes les photos sont publiées avec l'aimable autorisation de la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA). Cartes publiées avec l'autorisation du CIA World Factbook et de Wikipédia. La traduction a été faite par Koffi Mahouna et a été révisée par Ariane Ntahuga (volontaires des Nations Unies).

Éditeurs
*Editeur en chef :* Anne Virnig

Auteur
Alan Pierce

Conception
Kimberly Koserowski

Suggestion de Citation
Programme des Nations Unies pour le Développement. 2019. *La Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones, République démocratique du Congo*. Séries d'Etudes de Cas de l'Initiative Equateur. New York, NY.

INITIATIVE ÉQUATEUR

Equator Initiative
Sustainable Development Cluster
United Nations Development Programme (UNDP)
304 East 45th Street, 15th Floor
New York, NY 10017
www.equatorinitiative.org

The United Nations Development Programme (UNDP) is the UN's global development network, advocating for change and connecting countries to knowledge, experience and resources to help people build a better life.

The Equator Initiative brings together the United Nations, governments, civil society, businesses and grassroots organizations to recognize and advance local sustainable development solutions for people, nature and resilient communities.

©2019 Initiative Equateur
Tous droits réservés